

TOULOUSE

Un des plus grands squats de France évacué

Quelque 150 personnes ont été évacuées hier matin du squat des Arènes. «Les choses se sont faites sereinement», a assuré le directeur de cabinet de la préfecture de Haute-Garonne, Frédéric Rose. «Nous avons effectué un gros travail de préparation», a-t-il déclaré. Dès mardi, les services sociaux ont alerté les quelque 270 occupants et leur ont expliqué leurs droits. Hier matin, ils n'étaient plus que 150 environ. Les bâtiments appartenant à la banque Natixis, occupé depuis 2015, a accueilli jusqu'à 400 personnes, ce qui en faisait «probablement le plus grand de France», selon Gaétan Cognard, directeur de l'association France Horizon, chargée par la préfecture de recenser et aider les squatteurs. «Il s'agit d'une opération humanitaire», a insisté M. Rose. «Ce sont les travailleurs sociaux qui vont au contact des familles. Les forces de l'ordre, elles, restent à l'extérieur», a-t-il souligné. «Ça s'est très bien passé», confirme M. Cognard, évoquant «un soulagement» pour les occupants qui souffraient de conditions «de plus en plus dégradées», avec notamment un manque criant d'hygiène. Le squat était de plus le théâtre de trafics, notamment d'armes, et de prostitution.

CATALOGNE

Des boxeurs nicaraguayens réduit en esclavage

La police espagnole a annoncé hier avoir démantelé près de Barcelone un réseau qui forçait des boxeurs nicaraguayens à vivre et à combattre dans des conditions inhumaines. L'enquête, débutée en février 2016, a débouché sur l'arrestation de sept Espagnols accusés de falsification de documents, d'escroquerie, de menaces et de blessures, et à la libération de 19 victimes. Le groupe, installé à Terrassa, ancienne cité industrielle à 30 km de Barcelone, repérait les sportifs dans leur pays et les invitait à participer à un combat en Espagne, mais ils étaient ensuite retenus dans une résidence « dans des conditions de promiscuité et d'insalubrité ». S'ils refusaient d'obéir, les membres du groupe les menaçaient de représailles contre leur famille au Nicaragua. Ils étaient obligés de participer dans des tournois à travers l'Europe, sans respecter les temps de repos, sans contrôles médicaux et avec des autorisations et licences falsifiées. Et l'argent des combats était bien entendu détourné au profit du groupe.

NAUTISME. Le président de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie dévoile un « dossier secret ».

Un projet de nouvelles taxes qui fait craindre un avis de tempête

Hier à Sète, le président de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie a dégainé un « rapport secret » établi par le Comité pour l'Économie Verte au profit du conseil national de la Mer et du Littoral dont le contenu, et surtout les préconisations vont faire grincer les dents ! Ce « dossier confidentiel » pour reprendre les termes du président Serge Pallarès est, selon lui, « le fruit d'une pratique honteuse d'un sous-marin », dont il a pris connaissance grâce au président du comité national des pêches.

Les annonces faites par Serge Pallarès ont fait passer la mer calme de l'assemblée générale d'hier au régime agité. Et pour cause. Selon le projet établi par l'universitaire à Paris 1 Catherine Schubert, il convient de mettre en place une « fiscalité incitative sur la mer et le littoral ». Et les mesures préconisées n'incitent guère les maires à la bonne humeur.

■ Taxes spécifiques sur le littoral

Parmi les mesures les plus notables, le comité propose de « créer une taxe spécifique sur les résidences secondaires dans les communes littorales (...) voire à minima d'étendre les régimes actuels de taxe sur les logements vacants et de majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires aux communes situées en zone littorale ». Dans la foulée, le rapport préconise aussi « d'instaurer une taxe



Réunis hier en assemblée générale à Sète, les adhérents de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie annoncent qu'il feront corps contre ce projet de nouvelles taxes portuaires et sur le littoral.

sur les résidences mobiles de loisir et les résidences légères de loisir », donc sur les mobile-homes en particulier.

■ Taxe annuelle portuaire et sur les travaux

Pour ce qui est des ports, le Comité « recommande d'instaurer une taxe annuelle forfaitaire à l'anneau (...) afin d'encourager l'utilisation partagée des navires et places de port ». Sachant que cette taxe pour être modulée selon le nombre de sorties en mer et leur durée. Et puis, afin de freiner le développement et l'extension des ports et de la pratique du nautisme, un « système de

« 1 % mer » sur les travaux d'aménagements portuaires » pourrait être mis en place.

■ Permis de pêche de loisir

Autre mesure préconisée : l'instauration d'une « carte de pêche de loisir généraliste portant sur l'ensemble des ressources » (éventuellement assortie d'un système de vignette pour certains poissons). Forcément, si l'ensemble des élus des villes portuaires s'entendent quant à la nécessité de préserver le littoral et la mer, aucun ne saurait accepter ce nouveau « matraquage fiscal ». « On nous

tord », s'est insurgé Serge Pallarès qui a fait adopter une motion de principe, à l'unanimité, contre ce projet. Avec Didier Codomiou, vice-président de la Région, ils annoncent une rencontre à court terme avec le président Emmanuel Macron pour enterrer ce dossier. En effet, le conseil national de la Mer et du Littoral a mandaté pour cinq ans, donc pour encore quatre ans. « Nous ne saurions attendre que ce qui est encore un projet devienne un projet de loi ou de décret ! », a annoncé le président de l'UVPO (réélu hier à l'unanimité) aux représentants des 37 communes adhérentes.

Joël Ruiz

Deux régions, trois pays unis

L'assemblée générale de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie qui s'est tenue hier a peut-être permis de franchir un cap historique. René Gaudino, président de l'Union des Ports de Plaisance Provence Alpes-Côtes-d'Azur en était l'invité et l'ensemble des adhérents présents ou représentés ont acté le principe de travaux communs entre les deux régions du littoral méditerranéen français. Le président de l'UVPO a bien précisé les choses : « il ne s'agit en aucun cas d'une fusion mais plutôt de travailler en collaboration et d'échanger nos expériences ». Les enjeux de cette collaboration, en terme d'image, de communication et de tourisme sont majeurs. D'autant plus que désormais, l'arc s'est élargi, depuis des signatures de convention, à l'Italie côté Paca et à la Catalogne du Sud pour l'Occitanie. C'est en quelque sorte un « réseau » de plus de 430 ports qui est en voie de constitution. « Par définition, la voile, le nautisme, la plaisance, la mer, c'est bouger, c'est découvrir de nouveaux horizons », confirmait un participant à l'assemblée générale. Effectivement, le littoral méditerranéen avec cette nouvelle cohésion et de futures stratégies communes pourrait bien devenir un mastodonte.

TOULOUSE

Le Premier ministre décore Martin Malvy, un « homme de cœur et de fidélité »

Je viens célébrer un grand républicain, un grand humaniste, un grand Mitterrandiste ». Pour son dernier déplacement en province, Bernard Cazeneuve a tenu, hier, à venir à Toulouse pour décorer Martin Malvy des insignes de Commandeur de l'Ordre national du Mérite. Accompagné de Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, le Premier ministre, en présence de Carole Delga, a rendu hommage à un « homme de cœur, d'engagement et de fidélité, une figure exemplaire pour ma famille politique ». Sans note, avec humour, Bernard Cazeneuve a retracé la riche histoire familiale de Martin Malvy, marquée par un attachement à la République, son goût pour le journalisme, sa carrière politique, ses « valeurs de fidélité auxquelles nous ne devrions jamais déroger ». « Il a aussi été pour cette région un père bienveillant. Je



Clin d'œil à l'actualité politique ou pas, B.Cazeneuve a salué les valeurs de « la fidélité » dans son discours.

veux lui dire, en mon nom et celui du président de la République, la très grande fierté que nous inspire ce parcours » a-t-il ajouté. Au paravent, Carole Delga avait elle-aussi évoqué l'homme politique et l'ex-président de la région Midi-Pyrénées dont « l'audace réformatrice » a propulsé cette région au rang des vingt plus puissantes d'Europe. Évo-

quant sa longévité en politique, 47 ans, Martin Malvy, qui s'est qualifié avec humour de l'un des « derniers exemplaires », a cité Paul Valéry : « tout ce que l'on sait peut servir dans tout ce que l'on fait ». Pour lui, qui n'aspire pas à « léguer », mais à « servir », qui dit n'avoir jamais été préoccupé par l'ambition d'un destin national, qui a évoqué

son attachement au département du Lot, « il n'y a pas de démocratie sans confiance, sans proximité, sans langage de vérité et de responsabilité ». Après avoir rendu hommage à l'action de François Hollande, il a souhaité bonne chance au nouveau président de la République : « de sa réussite dépend celle de la France ».

BÉZIERS

L'épouse de Robert Ménard candidate aux législatives

Emmanuelle Ménard, l'épouse du maire de Béziers, a annoncé hier soir qu'elle était candidate aux législatives dans la 6^e circonscription de l'Hérault, une candidature soutenue, selon elle, par le Front national mais aussi le Mouvement pour la France (MPF) et le Centre national des indépendants et paysans (CNIP). Une annonce faite sur le réseau social Twitter, son premier message sur ce compte Twitter qui comptait 86 abonnés hier peu avant 21 h. La 6^e circonscription de l'Hérault, qui s'étend autour de Béziers, est depuis 2007 aux mains du député Elie Aboud (Les Républicains), candidat à sa succession. « C'est un non-événement », a réagi M. Aboud. « Dans la politique française, il y a d'autres exemples de « Monsieur Madame » comme Monsieur, Madame Balkany (LR) ou Monsieur, Madame Mégret (Mouvement national républicain) » a-t-il ironisé. Béziers, dirigée par Robert Ménard, a placé dimanche soir Marine Le Pen derrière Emmanuel Macron (47,31% contre 52,69%).